SAINTE-FOY



Sainte Foy les Lyon, le 10 décembre 2015

ASSOCIATION 11180 FFPJP – 2129 – Agr Jeunesse et Sport : 69.11.1459

Objet : Compte Rendu de la réunion de bureau du 7 décembre 2015

Membres Présents: Manuel BIECO, Jean-Louis GRAND, Alain BERNIER, Yvan MURAT, André NOUET, Cathy CHANDANSON, Jean-Pierre BOLDRINI, Yves MORANT, Henri SANVISEN (président d'honneur)

Absente excusée : Murielle ANDRE,

Éléments abordés:

✓ Compte rendu rapide de l'AG du comité du Rhône

- Trois points notables
 - Un déficit important pour le comité en 2015 (plus de 40 000 euros)
 suite à l'organisation début 2015 du congrès de la fédération à Lyon.
 - Modification importante de la caisse des jeunes, dorénavant chaque club paiera au prorata du nombre de licenciés.
 - Nouvelle organisation des grands prix en 2016. Pour les GPCOM et GPmixte, il y aura 4 qualifiés lors de chaque concours (4 ½ finalistes).
 Pour les GP vétérans, ce sera uniquement les finalistes car il y a plus de concours.

✓ Convivialité

- Le repas du club s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Les frais ont été pris en charge à hauteur de 50% par le club.
- La soirée OMS est prévue le vendredi 18 décembre. Il faudra être en possession d'une invitation pour pouvoir entrer. L'OMS recherche des volontaires pour la mise en place de la salle le matin à partir de 9H00.
- Vœux. Le club enverra des cartes de vœux à la municipalité et à l'OMS. Le reste se fera par messagerie. (Alain)
- La date fixée pour la prochaine galette des rois est le vendredi 22 janvier à partir de 18H00. Envoyer les invitations à la municipalité et à l'OMS (Alain idem)

√ Licences

- Les membres du bureau doivent répondre au questionnaire remis à chaque licencié lors du dépôt de la demande de licence.
- Chaque demande de licence doit être accompagnée d'une photo. Elles sont demandées par le comité. Chacun peut envoyer sa photo par messagerie (saintefoypetanque@gmail.com) si elle est numérique. Sinon, une photo sera prise au club. On fera ensuite un trombinoscope.
- Le club va demander des licences pour les jeunes de l'école de pétanque. Une participation de 15 euros sera demandée à chacun. En cas de difficulté, l'OMS peut en prendre une partie en charge.

√ Formalités administratives

- Le compte rendu de l'assemblée générale doit encore être envoyé à la préfecture (Alain). C'est fait pour le comité et l'OMS.
- Le planning d'occupation du KARO est géré par l'OMS. IL faut rapidement donner les dates de nos manifestations en 2016 (on est prioritaire mais il faut réserver) Manu fait le point avec l'OMS, il faut voir avec eux comment on peut être informé des modifications du planning (envoi par messagerie)
- Banque. Ceux qui ont un chéquier doivent fournir une copie de leur carte d'identité et un justificatif de domicile à Cathy.
- La nouvelle distribution des clés (nom et numéro de clé) a été envoyée à l'OMS.

✓ Chauffage, travaux restant à effectuer

- Manu va prendre rendez vous avec Benjamin Vincens-Bouguereau pour faire le point sur les travaux restant à effectuer (bar, éclairage, entretien du terrain dans la salle, Etc....)
- Pour le chauffage, des discussions sont en cours avec les services techniques.
 Il faut une autorisation officielle pour avoir une installation au gaz (parasols)
- o Si d'autres points restent à traiter, les indiquer à Manu.

✓ Entretien des locaux

- Comment inciter les licenciés et membres du club à entretenir les locaux, c'est la question qui se pose au bureau! Cela ne doit pas être réservé aux seuls membres du bureau.
- o On attendra les réponses au questionnaire pour faire le point.

✓ Compétitions

- Deux équipes sont qualifiées pour la finale du GPVET
 - Vlado POZAR et Michel CHANDANSON
 - Jean-Louis GRAND et Yvan MURAT

- o Pour 2016,
 - Mini Bol d'or s'il reste des places pour une équipe féminine (Manu s'informe)
 - Des équipes pour les différentes compétitions de club :
 - Féminin : une équipe (à confirmer)
 - Vétéran : deux équipes
 - Sénior, une équipe
 - Coupe de France
 - Provençal
 - Il reste à s'assurer que club a la capacité à bien figurer dans ces différentes compétitions si c'est l'objectif du club sinon il faudra réduire le nombre d'équipes à présenter.
- o Compétitions organisées par le club
 - GP mixte le 4 juin
 - Qualificatif triplette sénior le 4 avril
 - Autres dates et concours à préciser.

✓ Indemnités diverses

- o A repréciser lors d'une prochaine réunion
- Les frais de déplacement peuvent être remboursés par une réduction d'impôts chaque année.

✓ Questions diverses

Il semblerait que certains fument des produits interdits autour des locaux du club. Ce n'est pas acceptable alors que de nombreux enfants (école de pétanque et parc Marius BOURRAT) jouent ou se promènent autour du Karo. Affaire à suivre... que faut-il faire!

✓ Prochaine réunion.

Le lundi 11 janvier à 18H00

Pour le Bureau,

Alain BERNIER, Secrétaire du club